

Comité Syndical du 17 juillet 2006

Objet : Adhésion de la Communauté de communes Le Minervois au Syndicat Mixte de Pays Haut Languedoc et Vignobles

Lors de la création du Syndicat Mixte de Pays, en juin 2005, les communes du Minervois ont adhéré au Syndicat Mixte de Pays Haut Languedoc et Vignobles à titre individuel, n'étant pas structurées en communauté de communes.

Ces communes – Agel, Aigne, Aigues-Vives, Azillanet, Beaufort, Cassagnoles, Félines-Minervois, La Caunette, La Livinière, Minerve, Olonzac, Oupia, Saint-Jean de Minervois, Siran - se sont, depuis le 1^{er} janvier 2006, structurées au sein d'une communauté de communes, "Le Minervois", à laquelle a également adhéré la commune de Cesseras.

Cet établissement public de coopération intercommunale est ainsi composé de 15 communes, agréant une population totale de 5.739 habitants (données avec doubles comptes).

Par délibération en date du 13 février 2006, la communauté de communes "Le Minervois" a sollicité son adhésion au Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Monsieur le Rapporteur, Yves Fraïsse, expose donc à l'Assemblée cette demande d'adhésion de la Communauté de communes Le Minervois au Syndicat Mixte de Pays Haut Languedoc & Vignobles.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical :

- de se prononcer favorablement sur l'adhésion de la communauté de communes "Le Minervois" au Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles,
- de prendre acte de la désignation des représentants de la communauté de communes au sein du Comité Syndical du Pays : Mme Martine Olmos, MM. Yves Fraïsse et René Chabbert.
- de l'autoriser à entreprendre toutes démarches avec les services de l'Etat afin de faire procéder à l'extension du périmètre du Pays à la commune de Cesseras.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical adopte l'adhésion de la Communauté de Communes Le Minervois au Syndicat Mixte de Pays Haut Languedoc & Vignobles.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Fait à Béziers, le 17 juillet 2006.

Le Président

Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 31 Juillet 2006
